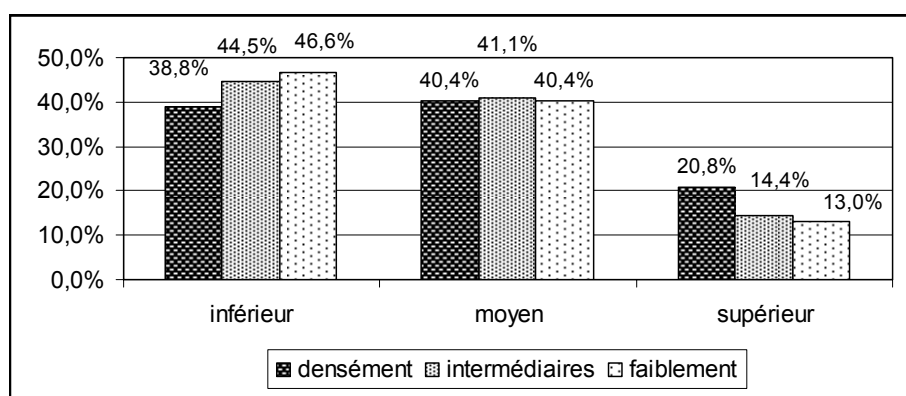


Un niveau d'éducation inférieur dans les zones faiblement peuplées même parmi les générations plus jeunes

L'enquête sur les forces de travail (EFT) classe le niveau d'éducation de la population suivant trois grands groupes: inférieur, moyen et supérieur (selon la classification de la CITE¹). L'EFT distingue également trois types de zones en fonction de leur degré d'urbanisation¹: zone densément peuplée, zone intermédiaire et zone faiblement peuplée. Si l'on considère les caractéristiques de la population en matière d'éducation telles qu'elles ressortent de l'EFT de 2003, les zones faiblement peuplées ont:

- un niveau d'éducation inférieur dans l'ensemble et dans tous les groupes d'âge par rapport aux zones densément peuplées;
- un pourcentage similaire d'hommes et de femmes ayant un niveau d'éducation supérieur.

Les zones faiblement peuplées ont un pourcentage plus élevé d'habitants ayant un niveau d'éducation inférieur que les zones densément peuplées²



Graphique 1: % de la population âgée de 15 ans et plus par niveau d'éducation et par degré d'urbanisation (2003)

Les personnes ayant un niveau d'éducation inférieur représentent 46,6% de la population dans les zones faiblement peuplées contre 38,8% dans les zones densément peuplées. En revanche, les personnes possédant un niveau d'éducation supérieur constituent 13,0% de la population dans les zones faiblement peuplées contre 20,8% dans les zones densément peuplées.



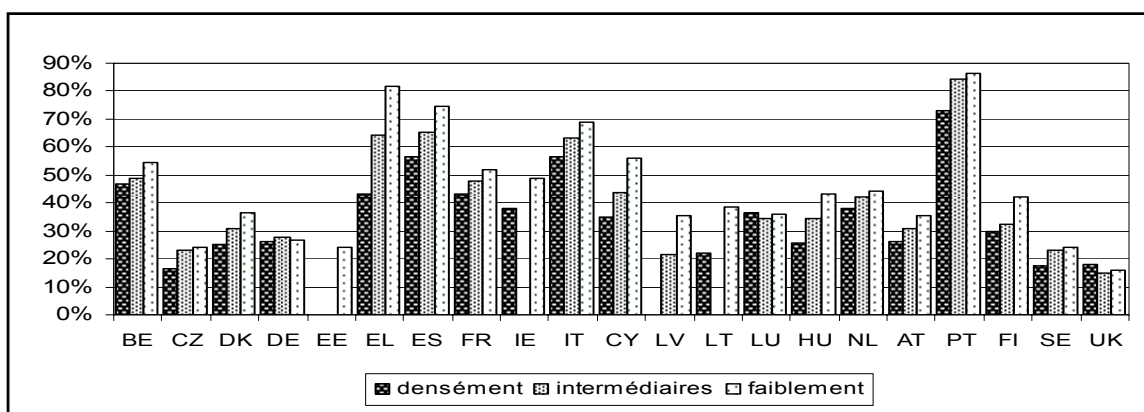
¹ Pour la définition, voir l'annexe.

² Les statistiques agrégées dans la présente publication couvrent l'ensemble des 25 États membres, à l'exception de Malte, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Slovaquie et de la Slovaquie: 90% de la population de l'UE-25 est donc couverte par les données agrégées présentées.

Dans la plupart des États membres, les zones faiblement peuplées comptent un pourcentage plus élevé de personnes ayant un niveau d'éducation inférieur³

Le pourcentage de population ayant un niveau d'éducation inférieur est plus élevé dans les zones faiblement peuplées de tous les États membres, à l'exception du Luxembourg et du Royaume-Uni. Certains pays affichent des différences particulièrement importantes entre les zones faiblement peuplées et

celles densément peuplées. Par exemple, en Grèce, la proportion de personnes possédant un niveau d'éducation inférieur est de 82,0% dans les zones faiblement peuplées, contre 43,3% dans les zones densément peuplées.

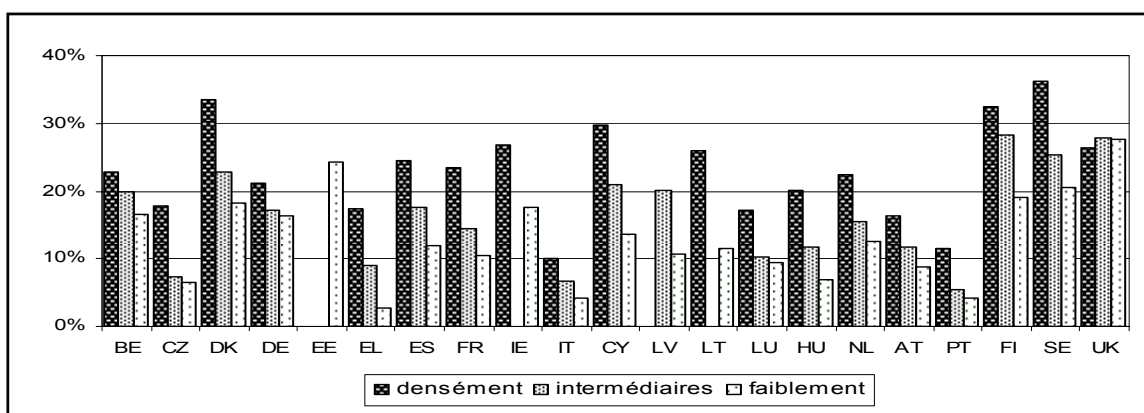


Graphique 2: % de la population âgée de 15 ans et plus ayant un niveau d'éducation inférieur par degré d'urbanisation (2003)

Un nombre moins important de personnes hautement qualifiées dans les zones faiblement peuplées

Dans tous les États membres, à l'exception du Royaume-Uni, les zones densément peuplées comptent un pourcentage plus considérable de personnes ayant un niveau d'éducation supérieur que les zones faiblement peuplées.

Au Royaume-Uni, les pourcentages dans tous les domaines se répartissent de façon plus équilibrée.

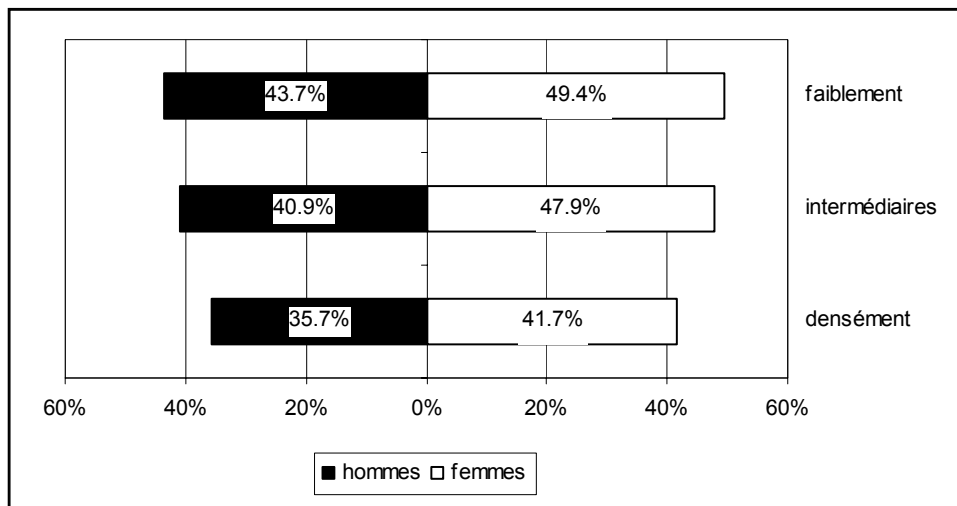


Graphique 3: % de la population âgée de 15 ans et plus ayant un niveau d'éducation supérieur par degré d'urbanisation (2003)

³ La Suède ne codifie pas le degré d'urbanisation pour les personnes âgées de moins de 15 ans.

Le pourcentage de femmes ayant un niveau d'éducation inférieur est plus important dans toutes les zones²

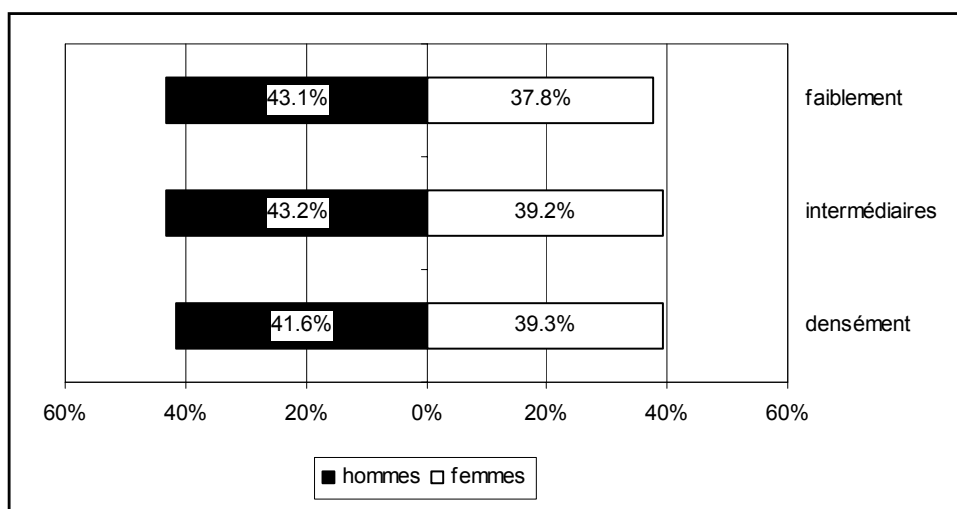
Si l'on compare les deux sexes, il ressort que dans toutes les zones, le pourcentage de femmes ayant un niveau d'éducation inférieur est plus important.



Graphique 4: % d'hommes et % de femmes âgés de 15 ans et plus ayant un niveau d'éducation inférieur par degré d'urbanisation (2003)

Les femmes sont moins nombreuses à avoir un niveau d'éducation moyen, surtout dans les zones faiblement peuplées²

La part des hommes possédant un niveau d'éducation moyen dépasse celle des femmes dans toutes les zones.

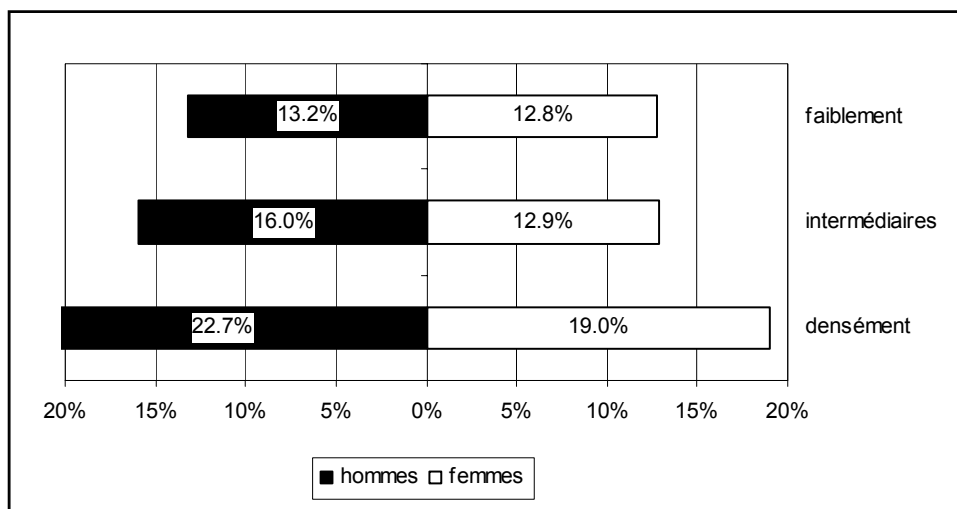


Graphique 5: % d'hommes et % de femmes âgés de 15 ans et plus ayant un niveau d'éducation moyen par degré d'urbanisation (2003)

Le pourcentage de femmes et d'hommes ayant un niveau d'éducation supérieur est similaire dans les zones faiblement peuplées²

La proportion d'hommes possédant un niveau d'éducation supérieur dépasse également celle des femmes dans les zones intermédiaires et densément peuplées.

On ne constate pas d'écart significatif dans les zones faiblement peuplées.

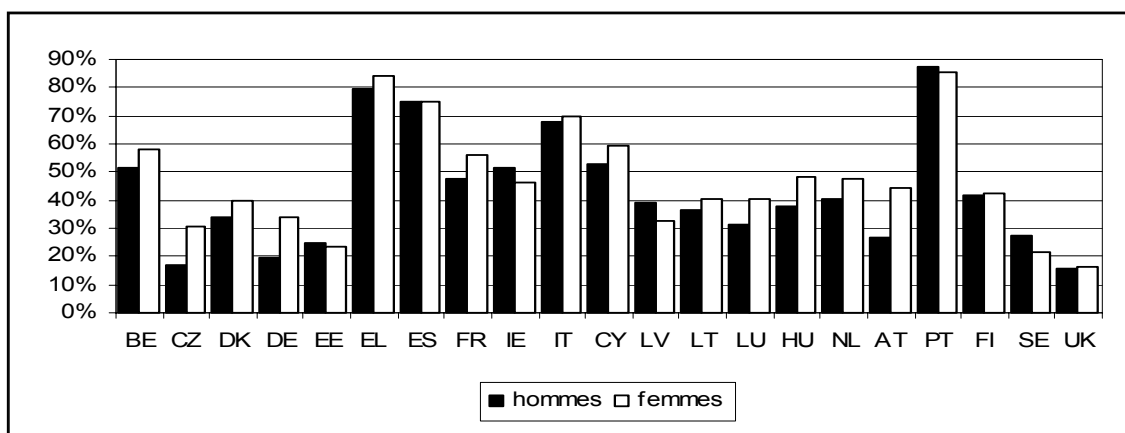


Graphique 6: % d'hommes et % de femmes âgés de 15 ans et plus ayant un niveau d'éducation supérieur par degré d'urbanisation (2003)

Dans six États membres, les hommes sont plus nombreux à avoir un niveau d'éducation inférieur dans les zones faiblement peuplées

Dans les zones faiblement peuplées de six États membres (Estonie, Espagne, Irlande, Lettonie, Portugal et Suède), le pourcentage des hommes ayant un niveau d'éducation inférieur est plus élevé que celui des femmes.

Dans les zones faiblement peuplées de tous les autres États membres, la part des femmes ayant un niveau d'éducation inférieur dépasse celle des hommes.

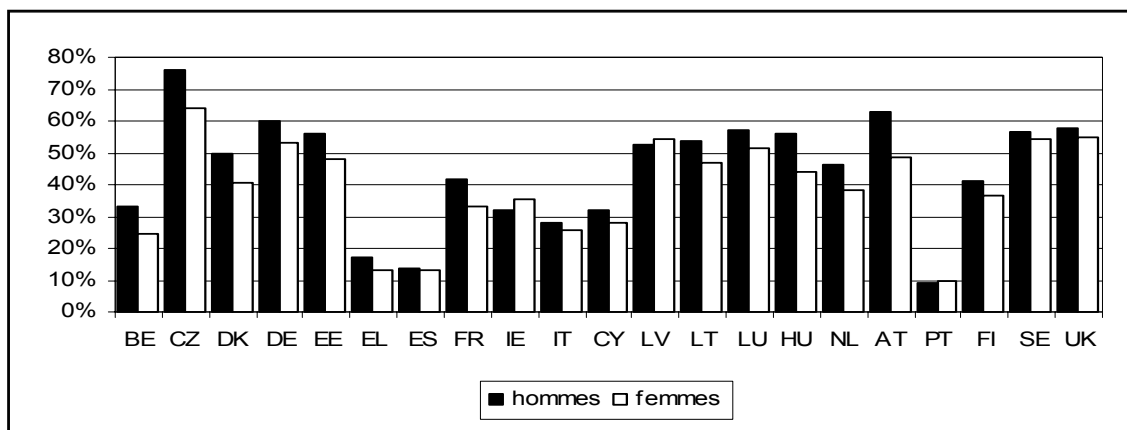


Graphique 7: % d'hommes et % de femmes âgés de 15 ans et plus ayant un niveau d'éducation inférieur dans les zones faiblement peuplées (2003)

Les femmes, en termes de pourcentage, sont moins nombreuses à avoir un niveau d'éducation moyen dans les zones faiblement peuplées de presque tous les États membres

A l'exception de l'Irlande, de la Lettonie et du Portugal, le pourcentage d'hommes possédant un

niveau d'éducation moyen est supérieur à celui des femmes dans les zones faiblement peuplées.

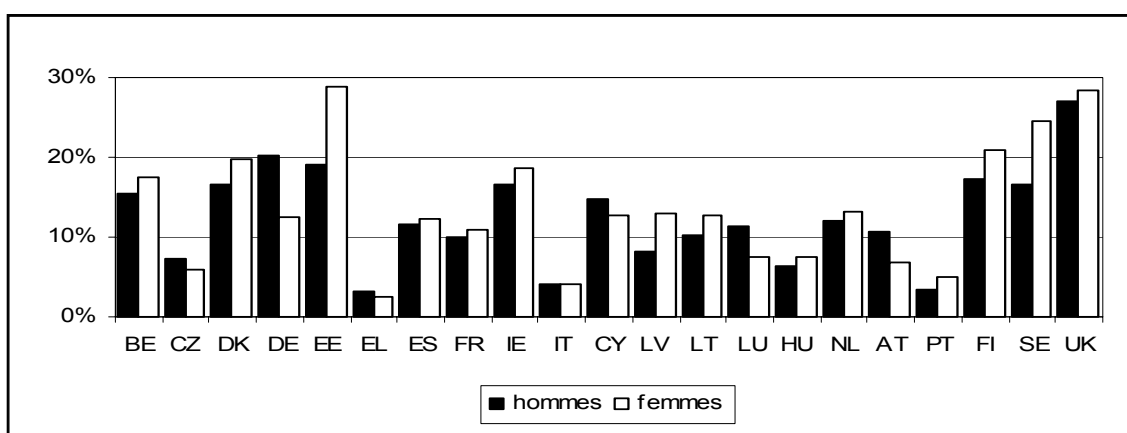


Graphique 8: % d'hommes et % de femmes âgés de 15 ans et plus ayant un niveau d'éducation moyen dans les zones faiblement peuplées (2003)

Une proportion plus grande de femmes hautement qualifiées dans les zones faiblement peuplées de plus de la moitié des États membres

Les femmes en Belgique, au Danemark, en Estonie, en Espagne, en France, en Irlande, en Lettonie, en Lituanie, en Hongrie, aux Pays-Bas, au Portugal, en

Finlande, en Suède et au Royaume-Uni sont plus nombreuses à avoir un niveau d'éducation supérieur.

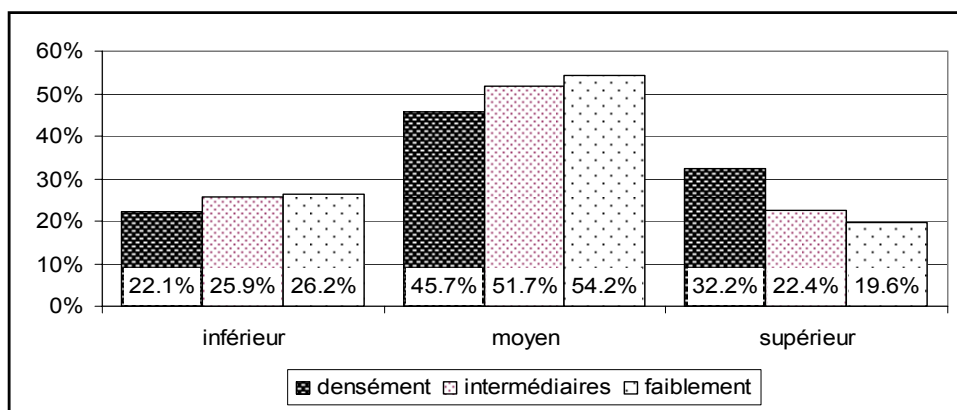


Graphique 9: % d'hommes et % de femmes âgés de 15 ans et plus ayant un niveau d'éducation supérieur dans les zones faiblement peuplées (2003)

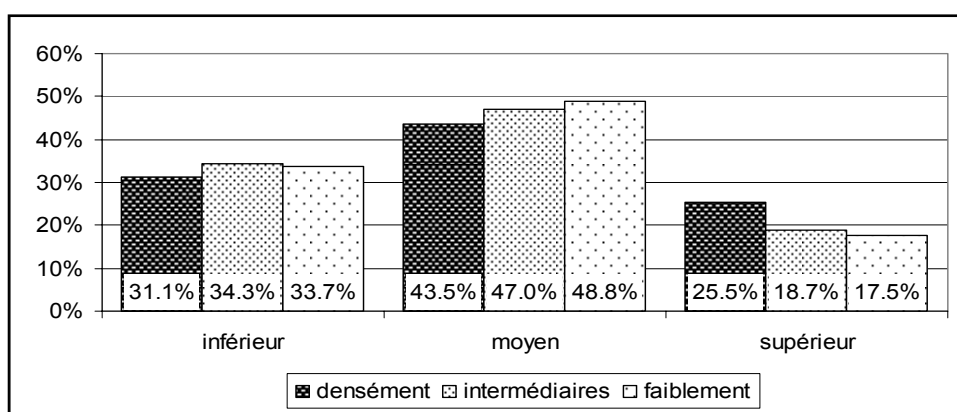
Une part plus importante de la population caractérisée par un niveau d'éducation inférieur dans les zones faiblement peuplées pour tous les groupes d'âge²

Le pourcentage de population possédant un niveau d'éducation inférieur est plus élevé dans les zones faiblement peuplées que dans les zones densément

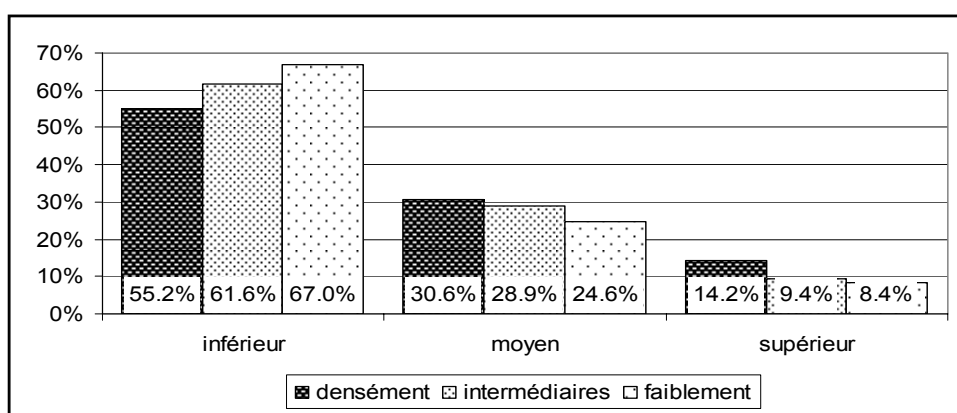
peuplées, pour tous les groupes d'âge analysés. L'inverse est vrai pour le niveau d'éducation supérieur.



Graphique 10: niveau d'éducation de la population dans le groupe d'âge 25-34 ans en % par degré d'urbanisation (2003)



Graphique 11: niveau d'éducation de la population dans le groupe d'âge 35-54 ans en % par degré d'urbanisation (2003)

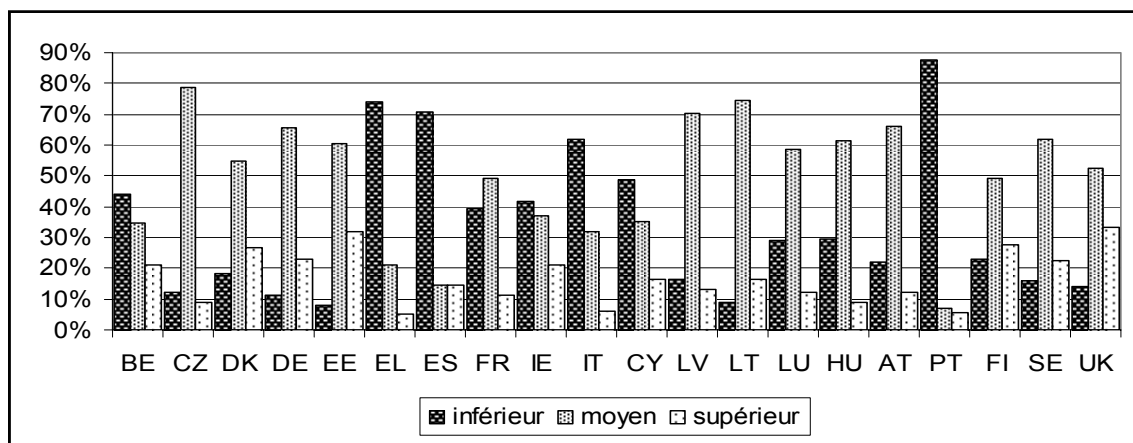


Graphique 12: niveau d'éducation dans le groupe d'âge 55 ans et plus en % par degré d'urbanisation (2003)

Les personnes ayant un niveau d'éducation moyen sont majoritaires dans le groupe d'âge 35-54 ans dans les zones faiblement peuplées

Dans 13 des États membres, les personnes ayant un niveau d'éducation moyen sont majoritaires dans le groupe d'âge 35-54 ans. Les personnes ayant un

niveau d'éducation inférieur sont en plus grand nombre dans sept États membres (Belgique, Grèce, Espagne, Irlande, Italie, Chypre et Portugal).



Graphique 13: niveau d'éducation de la population dans le groupe d'âge 35-54 ans dans les zones faiblement peuplées en % (2003)

Annexe: DÉFINITIONS

L'enquête sur les forces de travail de l'Union européenne de 2003 (EFT UE) a été effectuée dans les 25 États membres de l'Union européenne et trois pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) conformément au règlement (CE) n° 577/98 du Conseil du 9 mars 1998. Deux pays candidats ont également participé à l'enquête de 2003. L'EFT UE est une grande enquête par sondage auprès des ménages qui fournit des résultats trimestriels sur la participation aux forces de travail des personnes âgées de 15 ans et plus ainsi que sur les personnes n'appartenant pas aux forces de travail.

Les résultats présentés correspondent au deuxième trimestre 2003 pour tous les pays, à l'exception de l'Autriche et de la France dont les résultats sont ceux du premier trimestre.

Degré d'urbanisation: le concept d'«urbanisation» a été introduit pour caractériser la zone où vit la personne interrogée. On distingue les trois types de zones suivants:

- zone densément peuplée: il s'agit d'un ensemble contigu d'unités locales, dont chacune a une densité supérieure à 500 habitants au km², la population totale de l'ensemble étant d'au moins 50 000 habitants;
- zone intermédiaire: il s'agit d'un ensemble contigu d'unités locales, n'appartenant pas à une zone densément peuplée, dont chacune a une densité supérieure à 100 habitants au km², et dont la population totale est d'au moins 50 000 habitants ou qui est adjacent à une zone densément peuplée.
- zone faiblement peuplée: il s'agit d'un ensemble contigu d'unités locales n'appartenant ni à une zone densément peuplée, ni à une zone intermédiaire.

Niveau d'éducation: le niveau d'éducation est basé sur la classification de la CITE 1997 (Classification internationale type de l'éducation).

- Inférieur couvre tous les niveaux de l'enseignement obligatoire
- Moyen englobe l'ensemble de l'enseignement post-obligatoire, à l'exception de l'enseignement supérieur
- Supérieur comprend l'ensemble de l'enseignement supérieur, y compris l'enseignement universitaire

Pour en savoir plus:

➤ **Les bases de données**

[Site web EUROSTAT/Statistiques générales et régionales/Statistiques régionales/Statistiques de l'enseignement/Statistiques de l'Education - CITE97](#)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tel. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 •

E-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations précises sur ce réseau de centres d'appui:

www.europa.eu.int/comm/eurostat/

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier – L-2985 Luxembourg

URL: <http://publications.eu.int>

E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int

BELGIEN/BELGIQUE/BELGIË - DANMARK - DEUTSCHLAND - EESTI – ELLÁDA - ESPAÑA - FRANCE - IRELAND - ITALIA - KYPROS/KIBRIS – LUXEMBOURG - MAGYARORSZÁG – MALTA - NEDERLAND - ÖSTERREICH - POLSKA - PORTUGAL - SLOVENIJA - SLOVENSKO - SUOMI/FINLAND - SVERIGE - UNITED KINGDOM - BALGARIJA - HRVATSKA - ÍSLAND – NORGE - SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA - AUSTRALIA - BRASIL - CANADA - EGYPT - MALAYSIA - MÉXICO - SOUTH KOREA - SRI LANKA - T'AI-WAN - UNITED STATES OF AMERICA

TEXTE ORIGINAL: Anglais